

TIQUESNET 2017

SURVEILLANCE DES
MORSURES DE TIQUES EN
BELGIQUE

QUI NOUS SOMMES

SCIENSANO, ce sont plus de 700 collaborateurs qui s'engagent chaque jour au service de notre devise « toute une vie en bonne santé ». Comme notre nom l'indique, la science et la santé sont au cœur de notre mission. Sciensano puise sa force et sa spécificité dans une approche holistique et multidisciplinaire de la santé. Plus spécifiquement, nos activités sont guidées par l'interconnexion indissociable de la santé de l'homme, de l'animal et de leur environnement (le concept "One health" ou « Une seule santé »). Dans cette optique, en combinant plusieurs angles de recherche, Sciensano contribue d'une manière unique à la santé de tous.

Issu de la fusion entre l'ancien Centre d'Étude et de Recherches Vétérinaires et Agrochimiques (CERVA) et l'ex-Institut scientifique de Santé publique (ISP), Sciensano s'appuie sur plus de 100 ans d'expertise scientifique.

Sciensano
Epidémiologie et santé publique
-
Épidémiologie des maladies infectieuses

mars 2018 • Bruxelles • Belgique
Référence interne : 2018/026



K. TERSAGO¹



M. LEROY¹



T. LERNOUT¹

1 Sciensano, Épidémiologie des maladies infectieuses, Bruxelles

tiquesnet@sciensano.be

Remerciements

Le service Epidémiologie des maladies infectieuses de Sciensano tient à remercier tous ceux qui ont contribué à TiquesNet, en particulier les citoyens qui ont signalé des morsures. TiquesNet est un projet de collaboration avec les régions belges et plusieurs partenaires (Avia-GIS, Natagora et Natuurpunt).

Né à l'initiative de Sciensano (anciennement Institut Scientifique de Santé Publique), TiquesNet bénéficie d'un soutien financier de l'Agence flamande Zorg en Gezondheid.

Messages-clés:

- Toutes les provinces belges sont concernées par les morsures de tiques. Leur nombre par 100 000 habitants est le plus élevé dans les provinces du Luxembourg, du Brabant wallon, de Namur et du Limbourg. En nombre absolu, ce sont les provinces d'Anvers, du Limbourg et du Brabant flamand qui prennent la tête du classement.
- Pour la majorité des morsures, celle-ci a lieu dans la région d'habitation, dans un rayon de 10 kilomètres autour du domicile.
- Les morsures sont généralement associées à des activités de loisir dans des jardins ou des forêts.
- La plupart des morsures sont signalées entre mars et octobre, les chiffres progressant particulièrement en mai, juin et juillet. Le pic déjà observé en juin 2016 est de nouveau visible en 2017.
- En comparaison avec l'année 2016, on a enregistré 17 % de morsures en moins en 2017.

1. Introduction

La population belge est préoccupée par les conséquences liées aux tiques et par les maladies qu'elles peuvent transmettre. Même si toutes les tiques ne sont pas infectées par des agents pathogènes transmissibles, la survenue de morsures chez l'homme est un bon indicateur des problèmes associés aux tiques à l'échelle locale. Le degré d'exposition aux morsures est influencé par plusieurs facteurs, comme le comportement humain, le climat et l'affectation des sols. Mieux appréhender les facteurs déterminant le risque de morsures chez l'homme en Belgique permet de mener des actions plus ciblées. C'est dans cette optique qu'a été créé le projet TiquesNet, au sein du service Epidémiologie des maladies infectieuses de Sciensano (anciennement l'Institut scientifique de Santé Publique).

TiquesNet est une plateforme citoyenne et scientifique, qui poursuit plusieurs objectifs :

- **Surveillance temporelle et géographique de l'exposition de la population belge aux morsures de tiques.**
Les citoyens peuvent déclarer sur la plateforme TiquesNet toute morsure de tique survenue chez l'homme en Belgique. Le nombre de morsures signalées peut être consulté en tout temps sur le site internet TiquesNet (<http://www.tiquesnet.be/>) à l'échelle communale. Depuis le mois d'avril 2018, il est également possible de suivre activement les statistiques relatives aux morsures rapportées en Belgique dans la section consacrée aux tiques sur le site internet Epistat : <https://epistat.wiv-isp.be/ticks> (page uniquement disponible en anglais).
- **Identification des facteurs de risque associés aux morsures signalées en Belgique.**
- **Utilisation et interprétation des données tirées de la surveillance pour orienter la prévention des morsures de tiques et des maladies qui leur sont associées.**
Dans les années à venir, les données recueillies seront utilisées pour mieux définir les circonstances liées aux morsures en Belgique et pour traduire ces informations en politiques adaptées.

2. Le signalement des morsures en pratique

TiquesNet a recours à deux instruments pour le signalement de morsures de tiques chez l'homme :

- un site Internet (www.tiquesnet.be) ;
- une application « TiquesNet » pour smartphones.

Le signalement peut se faire de deux manières différentes :

1. Signalements anonymes : les citoyens ont la possibilité de notifier anonymement une morsure (sur eux-mêmes, un tiers ou un groupe). Cette surveillance anonyme est très informative, mais aussi sensible à l'attention médiatique ;
2. Signalements en tant qu'utilisateur inscrit : afin de tracer une courbe de base fiable, nous invitons les citoyens à s'inscrire sur le site TiquesNet et ainsi à devenir membres d'un groupe fixe d'utilisateurs disposant de leur propre page de signalement. Ces personnes inscrites peuvent non seulement enregistrer d'éventuelles morsures, mais aussi signaler la survenue d'un érythème migrant. Tous les mois, ces utilisateurs enregistrés reçoivent, par courrier électronique, un rappel pour le signalement de morsures éventuelles. Au moyen de ce courriel, ils peuvent également nous informer de l'absence de morsures (déclaration « zéro »).
 - Depuis 2017, l'application TiquesNet est également accessible aux utilisateurs inscrits (dans le menu, cliquez sur Utilisateur et enregistrez-vous). De la sorte, tous les signalements de morsures figurent sur la page utilisateur personnelle.

Lors de chaque signalement, les utilisateurs sont invités à répondre à quelques questions complémentaires sur leur lieu de résidence, le lieu de la morsure, l'activité pratiquée lors de celle-ci et l'environnement concerné.

3. Résultats TiquesNet 2017

3.1. MORSURES DE TIQUES SUR UN INDIVIDU

Les résultats présentés ci-après ont trait aux signalements effectués par les personnes mordues elles-mêmes ou par une personne de leur entourage au cours de l'année 2017. Les notifications de morsures sur des animaux ont été exclues. Les enregistrements incluant au moins le nombre de morsures et le code postal du lieu de la morsure (au nombre [n] de 5 911) ont fait l'objet d'analyses plus approfondies. Au total, 8 499 morsures ont été enregistrées. Dans 80 % des signalements, une seule morsure par personne était rapportée. Les morsures multiples chez un même individu étaient moins fréquentes : 2 morsures = 12 % ; 3 morsures = 4 % ; 4 morsures = 2 %, plus de 5 morsures = 2 %.

3.1.1 Répartition géographique des signalements et du nombre de morsures

Le plus grand nombre de morsures a été enregistré dans la province d'Anvers (Tableau 1), suivie des provinces du Limbourg, du Brabant flamand et de Liège. Pour ce qui est des Régions, c'est la Flandre qui compte la majorité des morsures (58,3 %), suivie par la Wallonie (40,5 %). Le nombre de morsures signalées en Région de Bruxelles-Capitale reste très limité (1,2 %).

	Nombre de morsures (%)		Exprimé par 100 000 habitants
Bruxelles	104	(1,2 %)	9
Limbourg	1214	(14,3 %)	141
Anvers	1946	(22,9 %)	107
Brabant flamand	1121	(13,2 %)	100
Flandre orientale	401	(4,7 %)	27
Flandre occidentale	272	(3,2 %)	23
Flandre	4954	(58,3 %)	76
Luxembourg	576	(6,8 %)	205
Brabant wallon	749	(8,8 %)	189
Namur	702	(8,3 %)	143
Liège	871	(10,2 %)	79
Hainaut	543	(6,4 %)	41
Wallonie	3441	(40,5 %)	96
Total	8499	(100,0 %)	75

Tableau 1 : Nombre de morsures de tiques par Province et Région, exprimé en nombre absolu et par 100 000 habitants, janvier - décembre 2017

Lors de l'interprétation de la répartition géographique, il convient toutefois de prendre en compte la densité de population. La population se distribue comme suit sur le territoire belge : 58 % de la population habite en Flandre, 32 % en Wallonie et 10 % à Bruxelles. Si l'on exprime les données par 100 000 habitants (on parle d'incidence), c'est la province du Luxembourg qui prend la tête du classement du nombre relatif de morsures (205 par 100 000 habitants). Viennent ensuite le Brabant wallon (189/100 000 habitants), Namur (143/100 000 habitants) et le Limbourg (141/100 000 habitants). En 2017, l'incidence des morsures a été plus élevée en Wallonie qu'en Flandre (respectivement 96 et 76 morsures par 100 000 habitants). L'incidence moyenne en 2017 était 13 % plus basse que celle observée en 2016.

La Figure 1 présente la distribution géographique du nombre de morsures de tiques par 100 000 habitants, établie sur la base du code postal de la localité où la morsure a eu lieu. Les coordonnées géographiques plus précises sont disponibles pour environ la moitié des signalements (54,9 %, n=3 244).

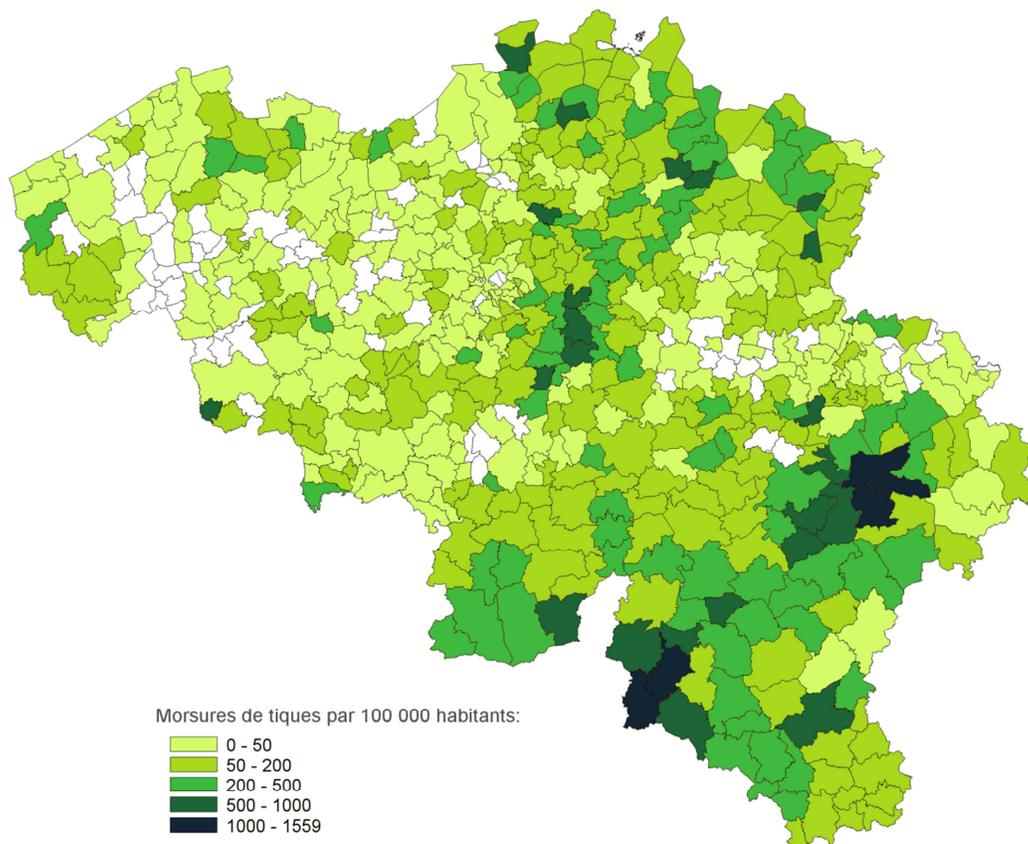


Figure 1 : Répartition géographique des morsures de tiques par 100 000 habitants, par commune en Belgique, janvier- décembre 2017

Les morsures surviennent principalement aux alentours du lieu d'habitation. Sur l'ensemble des signalements en Wallonie, 86 % ont été enregistrés par des personnes habitant en Wallonie. À Bruxelles, le pourcentage de morsures signalées par des habitants de la Région s'élève à 79 % et en Flandre, il s'agit même de 98 % des morsures. La distance réduite entre le lieu de la morsure et le lieu d'habitation est bien visible dans la figure 2. La majorité des signalements (65,0 %) porte sur des morsures survenues dans un rayon de cinq kilomètres autour du lieu d'habitation. Souvent, la distance est même inférieure à un kilomètre (31,2 %). Ces analyses ont pu être menées sur les notifications pour lesquelles le code postal du lieu d'habitation et du lieu de morsure était spécifié (n=3 901).

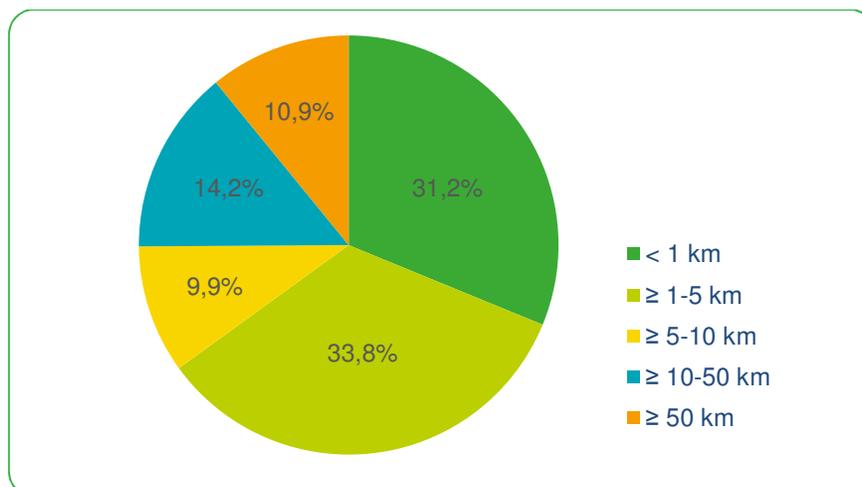


Figure 2 : Distance entre le lieu de morsure et le lieu d'habitation

3.1.2 Environnement et activités associés à la survenue d'une ou plusieurs morsures

À l'aide des questionnaires, nous tentons de définir les activités et l'environnement associés à une morsure. Dans le groupe des expositions individuelles, les morsures surviennent principalement dans le jardin (44,8 %) et dans les forêts ou bois (35,7 %) (voir Figure 3). C'était déjà le cas en 2016.

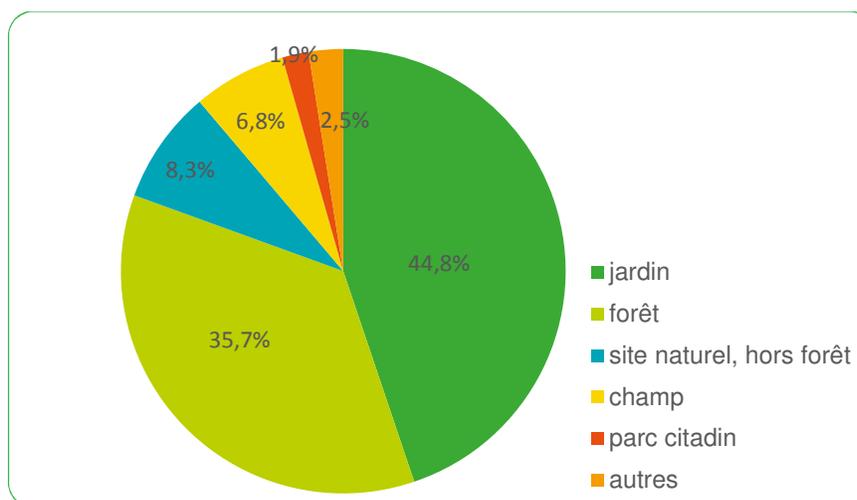


Figure 3 : Environnement dans lequel les morsures ont eu lieu

La plupart des notifications étaient associées à des activités de loisir (89 %) (Figure 4). L'exposition à des morsures lors d'activités scolaires reste très limitée (2,0 %), à l'instar des morsures lors d'activités professionnelles (3,7 %). Nos résultats peuvent toutefois également indiquer un faible taux de rapportage sur TiquesNet par les groupes professionnels à risque.

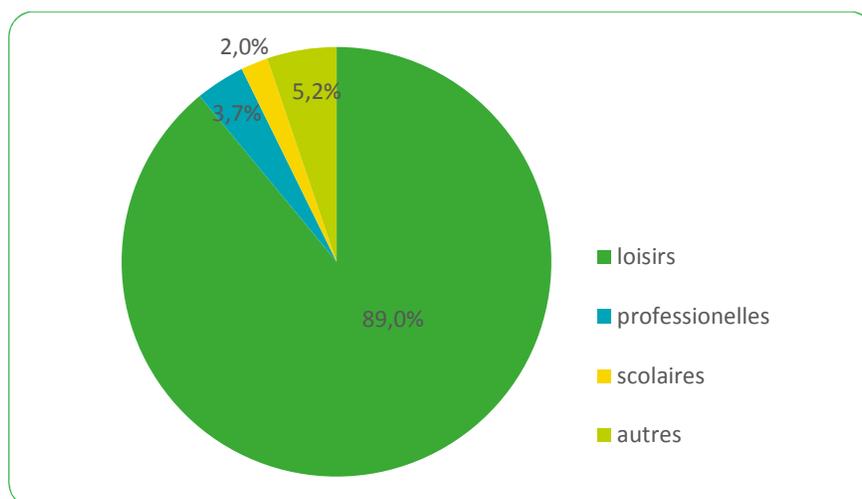


Figure 4 : Type d'activités pendant lesquelles les morsures ont eu lieu

3.1.3 Dynamique des morsures signalées au fil du temps

La Figure 5 présente le nombre de morsures de tiques signalées par mois en 2017. À titre de comparaison, les données pour l'année 2015 et 2016 sont également affichées.

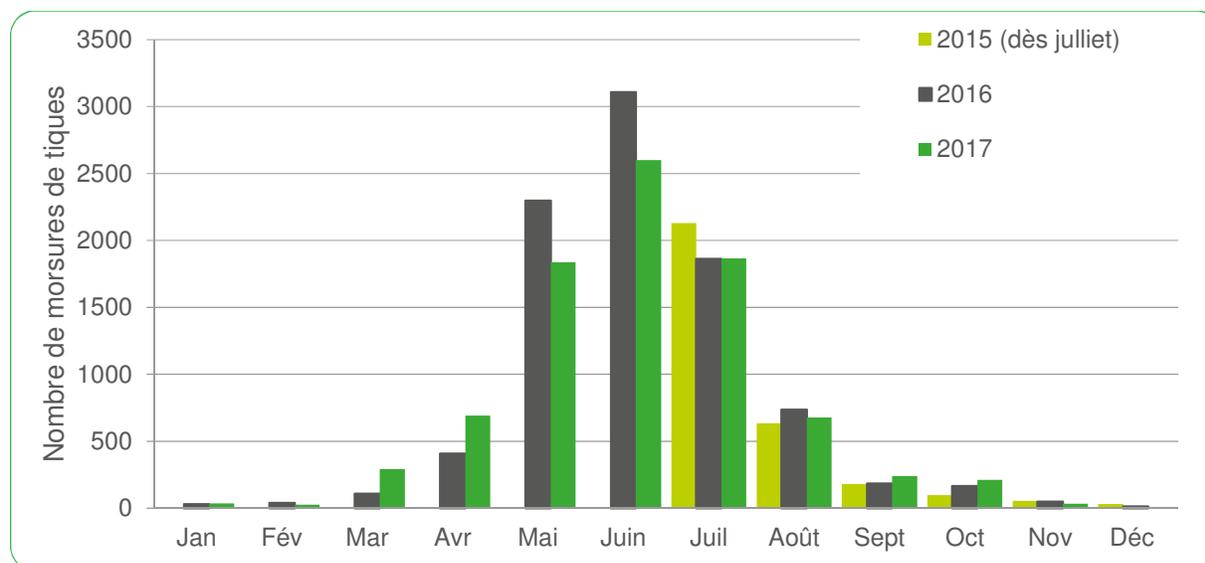


Figure 5 : Nombre de morsures par mois, juillet 2015 – décembre 2017

La Figure 5 montre que l'activité des tiques (et l'exposition à ces parasites) en 2017 commence à croître en mars et poursuit son augmentation jusqu'en juin, avant de redescendre. Le schéma est semblable à celui observé en 2016. En 2017, on constate une réduction significative du nombre de morsures à partir du mois d'août, à l'instar de ce qui s'est produit en 2015 et 2016. Le nombre de morsures pendant les mois d'hiver est toujours limité. Si le nombre de morsures en mars et avril 2017 était plus haut qu'au cours de la même période

en 2016, l'inverse est vrai pour les mois de mai et juin 2017. Cette forte baisse est probablement imputable aux conditions climatiques. En mai et juin 2017, la température moyenne avait été anormalement élevée. En juin, la vitesse du vent avait, en outre, été particulièrement forte (source : IRM). Ces deux facteurs ont une influence négative sur l'activité et la survie des tiques.

3.2. MORSURES SURVENUES DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITÉ DE GROUPE

Les résultats présentés ci-après ont trait aux signalements anonymes de groupe. Outre le nombre de morsures, ils reprennent donc également le nombre de membres de chaque groupe. En 2017, 77 signalements de groupe (pour un total de 705 membres) ont été reçus, représentant au total 497 morsures. Par rapport à l'année 2016, ces chiffres représentent une baisse de 40 % du nombre de signalements de groupe et de 58 % du nombre de morsures enregistrées. Environ la moitié des notifications concernaient la Flandre (54,5 %, 42 signalements, 196 morsures au total), 44,2 % la Wallonie (34 signalements, 300 morsures) et à peine 1,3 % la Région de Bruxelles-Capitale (1 signalement, 1 morsure). Les morsures ont été enregistrées entre avril et octobre. Par rapport aux morsures rapportées via les signalements individuels, les morsures dans un contexte de groupe sont survenues plus loin des domiciles des membres : 50 % des notifications portaient sur des morsures survenues à une distance supérieure à 10 kilomètres du lieu d'habitation indiqué. Environ 28 % des morsures signalées par des groupes flamands ont eu lieu en Wallonie, alors qu'aucune morsure notifiée par des groupes wallons n'a eu lieu en Flandre. Une large majorité (87 %) des morsures enregistrées sont survenues dans le cadre d'activités de loisir, alors que 2,6 % étaient associées à des activités professionnelles (team building, agriculture...) et 5,3 % à des activités scolaires. L'environnement d'exposition le plus souvent cité par les groupes était les milieux forestiers (63,5 %). Par rapport aux signalements individuels, les jardins étaient beaucoup moins souvent invoqués (14,9 % contre 44,8 %) (Figure 6).

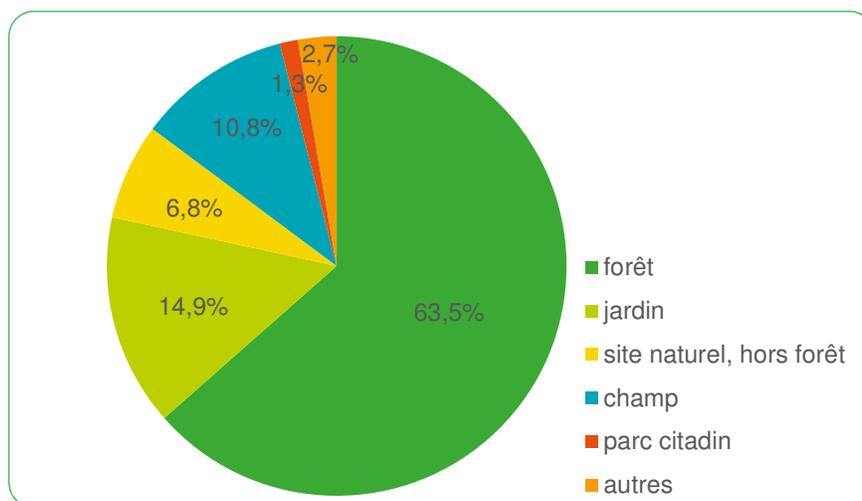


Figure 6 : Environnement dans lequel les morsures de groupe ont eu lieu

3.3. MORSURES SUR LES PARTICIPANTS « INSCRITS »

Les personnes de ce groupe se sont inscrites, sur le site internet TiquesNet, à un suivi régulier au fil du temps. Le groupe est encore en construction. L'année prochaine, l'objectif sera d'essayer d'inclure le maximum de groupes à risque (particulièrement exposés à la nature) aux participants fixes. Toutefois, les personnes ne faisant pas partie d'un groupe à risque sont elles aussi invitées à participer, même en cas de faible nombre de morsures encourues. La constitution d'un groupe large et stable de participants à TiquesNet nous permettra, à l'avenir, de mieux évaluer les tendances temporelles du nombre de morsures de tiques. Grâce aux données de ce groupe, nous pourrions également estimer la proportion de personnes développant un érythème migrant après une morsure.

3.3.1 Groupe d'utilisateurs inscrits à TiquesNet

Le nombre de participants fixes au sein de TiquesNet augmente progressivement au fil du temps (voir Figure 7). Depuis le lancement de TiquesNet en juin 2015 et jusqu'en décembre 2017, 2 054 personnes se sont inscrites, dont 525 nouvelles personnes en 2017. Le groupe d'utilisateurs inscrits se compose d'environ 48 % d'hommes et 52 % de femmes, occupant des fonctions très variées. Les personnes inscrites viennent de Flandre dans 59 % des cas, de Wallonie dans 37 % des cas et de Bruxelles dans 4 % des cas.

3.3.2 Signalements de morsures par le groupe des participants inscrits

En 2017, les inscrits ont notifié 898 morsures de tiques au total. La Figure 7 présente le nombre de morsures enregistrées chaque mois par ces participants. Les tendances temporelles sont comparables à celles observées pour l'ensemble des signalements individuels (voir Figure 5, plus haut). Malgré son nombre croissant d'utilisateurs, le groupe a notifié 25 % de morsures en moins en 2017 qu'en 2016 (N=1 202).

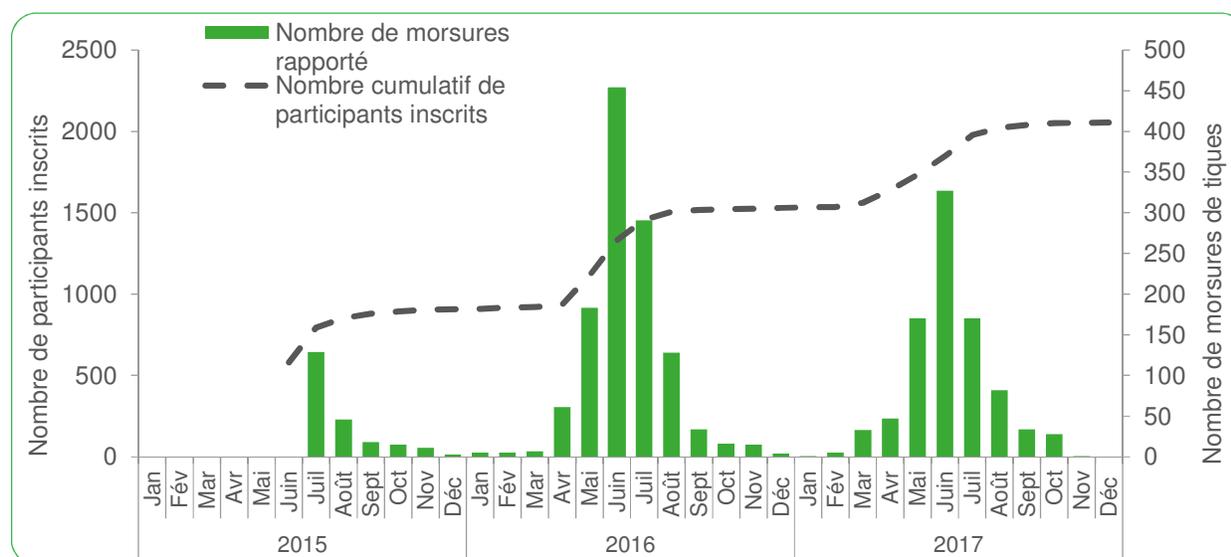


Figure 7 : Nombre de morsures par mois au sein du groupe d'utilisateurs inscrits, 2015 - 2017

3.3.3 Signalements d'érythèmes migrants

La manifestation la plus fréquente de la borréliose de Lyme est l'apparition d'une tache rouge grandissante à l'endroit de la morsure, rougeur également appelée « érythème migrant » (EM). En 2017, 23 signalements d'EM ont été reçus. Parmi ceux-ci, on en compte 30 % qui n'ont pas fait l'objet d'une consultation chez le médecin et pour lesquels l'autodiagnostic posé est donc potentiellement erroné.

Parmi le groupe restreint des 16 EM qui ont fait l'objet d'une consultation médicale, on observe la répartition suivante concernant la durée estimée de l'attachement de la tique : > 0 h - 12 h (19 %), > 12 h - 24 h (19 %), > 1 jour - 2 jours (25 %), plus de 2 jours (6 %) et inconnue (31 %). Malgré le nombre plus élevé d'utilisateurs réguliers, le nombre de EM rapportés est inférieur d'environ 40 % au nombre déclaré en 2016. Le groupe des utilisateurs inscrits et les signalements d'EM y afférents sont toutefois encore trop réduits pour permettre une évaluation de la dynamique des EM dans le temps et l'espace.

4. Discussion des résultats de la surveillance TiquesNet 2017

La surveillance TiquesNet a été lancée en juin 2015. Si l'on souhaite comparer les données d'années entières, l'exercice est donc seulement possible entre les années 2017 et 2016. Cette comparaison révèle des similitudes très claires, qui viennent confirmer la fiabilité des résultats obtenus dans le cadre du projet TiquesNet.

Si des morsures sont observées dans l'ensemble des provinces belges, leur nombre varie fortement d'un endroit à un autre. Tant en 2017 qu'en 2016, ce sont les Provinces du Luxembourg, du Brabant wallon, de Namur et du Limbourg qui ont compté le plus grand nombre de morsures par 100 000 habitants.

Les morsures surviennent tout au long de l'année, mais surtout entre mars et octobre, avec une augmentation en mai, juin et juillet (tendances observées en 2017 comme en 2016). Le pic enregistré en juin 2016 s'est reproduit en 2017.

Les deux années, les morsures sont le plus souvent survenues dans des jardins ou des forêts, les jardins emportant de loin la première place du podium. Les morsures ont généralement eu lieu à proximité du lieu de résidence (rayon de moins de 10 kilomètres), en raison du temps passé par les personnes dans ces lieux (probabilité de contact). Ainsi, même si le nombre de tiques est significativement plus bas dans un jardin que dans une forêt, un individu a de plus grands risques de se faire mordre lors de ses activités de jardinage quotidiennes plutôt que lors d'une balade ponctuelle en forêt. Cet exemple montre que les résultats de TiquesNet reflètent à la fois le comportement de l'homme et la présence et l'activité des tiques. Il est toutefois difficile de définir le facteur le plus déterminant. Il convient d'en tenir compte pour l'interprétation des données de surveillance TiquesNet.

Le nombre total de morsures notifiées en 2017 (signalements individuels et de groupe, au nombre de 8 996) est 17 % plus bas que le nombre enregistré en 2016 (N = 10 873), même si le projet TiquesNet a suscité une forte attention médiatique en 2017, notamment grâce au lancement d'une nouvelle étude. Les conditions climatiques particulières de mai et juin 2017 forment une explication possible de la baisse du nombre de morsures, car la chaleur extrême et la vitesse du vent peuvent influencer négativement sur l'activité et la survie des tiques. L'augmentation potentielle des activités en extérieur en raison de la météo agréable ne semble pas compenser cet effet négatif. La surveillance des morsures de tiques aux Pays-Bas (www.tekenradar.nl) a également mis en avant une baisse significative du nombre de morsures signalées au cours des huit premiers mois de l'année

2017 par rapport aux quatre années précédentes. Ce programme néerlandais a toutefois aussi enregistré nettement moins de morsures au cours du mois de juillet 2017, particulièrement humide.

Les utilisateurs inscrits représentent une part importante de la surveillance TiquesNet. Si leur nombre est aujourd'hui encore en constante augmentation, des efforts complémentaires devront être consentis l'année prochaine pour renforcer ce groupe. Cela permettra d'affiner l'analyse et l'interprétation des tendances temporelles et de la survenue d'érythèmes migrants.

Pour prévenir la maladie de Lyme et les autres affections transmises par les tiques, il est utile non seulement d'inspecter quotidiennement la présence de morsures de tiques et d'enlever les tiques rapidement, mais aussi de détecter à temps les symptômes potentiels apparus à la suite d'une morsure. Éviter de se faire mordre est évidemment idéal, mais pas toujours possible. Et il ne faut pas se priver des activités en nature pour autant ! Vous trouverez davantage d'informations sur les mesures de prévention sur la page de la campagne d'information de l'AViQ : https://www.wiv-isp.be/matra/CF/cf_tiques.aspx.

CONTACT

Katrien Tersago • Katrien.Tersago@sciensano.be • tiquesnet@sciensano.be

PLUS D'INFORMATIONS

—
sur le site web
www.tiquesnet.be
ou
Contactez - nous sur
tiquesnet@sciensano.be